

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 Mars 2019 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, Mme Corine ROUFFAUD, M. Frédéric CHAUMET, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD, M. Bernard DEBOISSY, Mme Marie-Thérèse BARBIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent excusé : Madame HARRINGTON Rebecca qui a donné un pouvoir à Mme Hélène FOISSARD.

Absent non excusé :

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

CONVENTION FAUCHAGES ROUTES DEPARTEMENTALES

Comme nous l'avons fait en 2017, nous avons demandé au conseil départemental la permission d'effectuer du fauchage de bordure de voies leur appartenant avant certaines manifestations. (exemple la frairie). Pour ce faire nous devons signer une nouvelle convention qui nous autorise à effectuer ces travaux sur les Routes Départementales N° 23, 17, 5 et 16.

Nous venons de recevoir la convention le conseil municipal doit donner son autorisation pour que le maire signe ce document.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

REGULARISATION FONCIERE AVEC LE DEPARTEMENT

Je vous rappelle notre décision du 23 avril 2018 concernant la régularisation administrative de la vente d'une parcelle de terrain toujours au nom de la commune la procédure n'ayant pas été terminée. Un état des lieux complet a été fait entre la commune et le département.

Il se trouve que deux autres parcelles sont dans le même cas. Je vous demande donc l'autorisation d'effectuer une régularisation sur les parcelles concernées les ZD N° 177, 236 et la ZE N° 160 qui représentent en tout 28 ares.

Ces régularisations seront faites pour 1'€ symbolique.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

MAISON DE SANTE – DOSSIERS DE DEMANDE SUBVENTION - ACQUISITION

Comme vous le savez, nous sommes sur le montage des dossiers pour l'acquisition et l'aménagement de la maison de santé pluridisciplinaire depuis un certain temps. Le projet de santé a été finalisé et envoyé pour validation à l'ARS départementale.

Nous avons pratiquement terminé le projet concernant la maison de santé et nous devons maintenant lancer les dossiers de demandes de subvention à tous les financeurs potentiels.

Nous allons demander une DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une DSIL Dotation de Soutien à l'Investissement Local, une demande à l'Europe sur les fonds FEADER, une demande à la Région et si cela ne suffit pas nous ferons une demande au niveau du Conseil Départemental.

Ce dossier représente une somme de 1 112 045.00 € TTC d'où la nécessité pour notre commune de 800 habitants d'obtenir des aides de la part de nos différents partenaires pour concrétiser ce projet ambitieux et vital pour la survie de notre commune située en zone très vulnérable. Des loyers sont prévus de façon à couvrir au minimum l'emprunt nécessaire à l'équilibre de notre budget.

Nous souhaitons réaliser l'acquisition du bâtiment existant pour le deuxième semestre 2019 et les travaux début 2020. Mise en route de la structure en 2020.

Pour cela Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer les demandes de subventions à tous les financeurs possibles.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2019

Monsieur le Maire propose de reconduire les subventions votées l'année dernière :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2018	SUBVENTIONS 2019
Société de Chasse Villebois Gurat Ronsenac	200 €	200 €
Comité des Fêtes Villebois	500 €	500 €
Ass. Sportive Villebois Haute Boème	1 600 €	1 600 €
Villebois Arts Martiaux	150 €	150 €
Amis du Patrimoine d'Horte et Lavalette	200 €	200 €
Ass. Aide à Domicile en Milieu Rural	300 €	300 €
Association Primat	250 €	250 €
Banque alimentaire Angoulême et Charente	150 €	150 €
Amis du Château et du Patrimoine de Villebois	400 €	400 €
Foyer des élèves du Collège de Villebois	400 €	400 €
Prévention Routière	50 €	50 €
ASL Section Hand Ball	600 €	600 €
Croix Rouge Française	300 €	300 €
Amicale Volontaire Sang	350 €	350 €
DIVERS		100 €
Compagnie de l'Arène	100 €	0
Main dans la Main	200 €	200 €
Atelier Chat Brol	100 €	100 €
ASL d'Horte et Lavalette Section Danse	100 €	100 €
Ass. Visite Malades des Ets Hospital	50 €	50 €
Ass. Dons Organes Tissus Humains Charente	100 €	100 €
TOTAL	6 100 €	6 100 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

MODIFICATION BUDGET CREDITS LOGICIELS

Suite à l'achat d'un logiciel pour le répertoire « élections » nous devons effectuer un virement de crédits du compte 2188 sur le compte 2051 pour un montant de 100 €.

Cette opération est purement comptable.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONVENTION GRT GAZ/COMMUNE

Dans le cadre de travaux prévus sur le réseau de transport de gaz naturel, l'entreprise GRT GAZ a besoin d'un terrain afin de créer une zone de manœuvre. Une convention doit être passée pour l'occupation d'une parcelle appartenant à la commune à l'arrière des silos d'Océalia sur la route de la Charsie (Parcelle ZC N° 112 sur une superficie de 25 m²). Cette convention sera signée pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019.

Cette autorisation est renouvelable et éventuellement ajustable en durée si besoin en accord des deux parties.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONVENTION ENTRETIEN CENTRE DE SECOURS/COMMUNE

Par convention du 24 juin 1998, modifiée par avenant en date du 28 mai 1999, la commune de Villebois-Lavalette assure l'entretien ménager et celui des espaces verts du Centre de Secours situé sur notre commune.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente nous propose une convention pour préciser la nature et la durée des prestations ainsi que les prestations financières qui en découlent de façon à ce que nous soyons dans un cadre juridique approprié.

Le conseil municipal doit autoriser le Maire à signer cette convention renouvelable par tacite reconduction (Pour mémoire indemnisation 2018 - 2 000 € environ).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

HORAIRES DE LA POSTE

La Poste nous a informé de changements dans les horaires de réception du public. Ils souhaitent fermer la Poste le samedi matin sauf pour les RV « présence bancaire ». Le bureau serait ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 16 H le mercredi matin de 9 H à 12 H. L'amplitude horaire devait être réduite de 28 H à 14 H mais sera maintenue à 25 H. Nouveaux horaires à compter de septembre 2019.

Les membres du conseil municipal :

- demande que la Poste reste ouverte le samedi matin (suite à de nombreuses remarques des administrés et après avoir constaté que de nombreuses personnes se rendent à la Poste le samedi matin pour les paquets et les recommandés). De nombreux parents sont disponibles ce jour là pour les enfants et privilégient cette journée pour les tâches administratives).

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité les nouveaux horaires et propose que la poste soit fermée 1 journée ou deux ½ journées en évitant le mercredi.

DIVERS

- Enquête publique pour l'AVAP du 27 mars au 26 avril 2019
- Visite de Madame la secrétaire générale de la Préfecture (maison de santé, pylône...)
- Courrier pour les commerçants/visite de Mme Séverine Groulet du Pays Sud Charente le 19 mars matin (dossiers aides et installations)
- Chemin de randonnées madame Hélène FOISSARD souhaite relancer le dossier

La séance est levée à 19 H 30. Prochaine réunion le 18 Mars 2019 à 18 H 30 pour le vote des budgets.